



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

questions écrites

Question écrite n° 24704

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann rappelle à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement que par question écrite n° 12462 du 30 mars 1998 elle a attiré son attention sur la possibilité de prendre des mesures afin d'éviter les carambolages qui se produisent sur certaines autoroutes. Elle s'étonne que neuf mois après le dépôt de cette question écrite, il n'y ait toujours aucune réponse. Elle souhaiterait donc qu'il lui indique quelles sont les origines de cette carence et elle lui renouvelle la question susvisée.

Texte de la réponse

Le ministère de l'équipement, des transports et du logement a identifié le thème de l'évitement des collisions arrières et des collisions en chaîne comme prioritaire dans le cadre du programme national de recherche et d'innovation dans les transports (PREDIT). Des recherches et des expérimentations sont en effet nécessaires pour aboutir à des systèmes performants du point de vue de la sécurité routière. Une complémentarité entre les systèmes centralisés de détection automatique des incidents progressivement mis en place sur les axes autoroutiers les plus chargés et des systèmes d'alerte décentralisés dans les véhicules est recherchée. L'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS) réalise actuellement, pour le compte du ministère, des typologies d'accidents à partir des procès-verbaux, afin d'analyser l'origine des collisions et de déterminer quel type d'aide aurait permis d'éviter l'accident ou d'en diminuer la gravité. Le rapport final de cette étude sera disponible au cours du deuxième trimestre de 1999 et sera largement diffusé dans le cadre du PREDIT.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24704

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1999, page 562

Réponse publiée le : 5 avril 1999, page 2085